

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2016.

L'an deux mille seize, le seize du mois de février, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni, en séance ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Madame le Maire,

Présents: Corinne Ribauville, Maire, Olivier Charron , Dominique Barbé, Joël Biaut, Adjoint, Sylvie Soubaigné, Fabrice Lantoine, Nicolas Olivier, Sandrine Lapeyre, Serge Charritte, Caroline Combe , Chantal Esteyries.

Absents: Didier Desages, Francis Monteiro.

Secrétaire de séance: Chantal Esteyries.

Laurence Blanco, conseillère municipale, demande la parole en début de séance. Elle donne lecture de sa lettre de démission du conseil pour raisons professionnelles et quitte la séance.

Points travaux :

Le chantier de Bertric est achevé malgré le retard dû aux intempéries.

La réception de fin de chantier est fixée au vendredi 18 février ;

Les déblais du chantier vont être utilisés pour des travaux de terrassement au niveau de la carrière ;

CAB (Convention d'Aménagement de Bourg): Monsieur Baud (architecte conseil local) se rendra disponible pour accompagner la commission sur l'ensemble des problématiques communales, notamment l'accessibilité à tous.

Problèmes de chaussée dégradée quartier de grand Bois et Chemin du Roy: entreprise Chataigné à contacter.

Point sur la délibération du transfert de la compétence DPU à la CDC :

Mme le Maire rappelle que la commune dispose d'un délai de 2 mois pour exercer son droit de préemption ; la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) doit être transmise dans les 7 jours à la CDC étant précisé que l'avis de la commune pourra être communiqué ultérieurement.

Point sur la préemption du bien immobilier par la commune :

La vente aux enchères des biens appartenant à la SCI Audrey est fixée au 28 avril prochain ; mais le bien préempté n'est plus concerné.

Le notaire prépare l'acte.

Le contrat de prêt du Crédit Agricole été reçu.

Devis :

- 2 propositions par HELA pour une autolaveuse :

soit à câble, pour un montant de 2670,00 €.

soit à batterie, pour un montant de 4360,00 €.

Une démonstration pour le choix du matériel est demandée ainsi qu'une formation pour les agents affectés à cette tâche ;

- devis APS demandé pour un système de sécurité au niveau de l'entrée de l'école (type visiophone) ;

- devis SDEEG : Aménagement du carrefour de Mouchac par le conseil départemental.

Un luminaire doit être déplacé coût 809 €.

Olivier Charron demande que l'entretien de l'éclairage public soit chiffré lors du budget 2016.

Point sur l'aménagement de la salle Toulouse Lautrec :

Équipement complémentaire à prévoir : protections murales, porte - manteaux, réfrigérateur, autocollants au niveau des portes des toilettes, cimaises, ...

Fabrice Lantoine va se documenter sur le matériel sono.

Point sur La fusion des Communautés De Communes (CDC) :

Lundi 8 février, un conseil des maires;extraordinaire ,a eu lieu afin d'aborder les nouvelles décisions relatives à la fusion . Au départ 11 communes sur 14 s'étaient prononcées en faveur d'une fusion avec le sud gironde ; La CDC du Sud Gironde a refusé à la quasi unanimité la fusion avec les Coteaux macariens.

Un projet prévoit la scission de la CDC en 2 parties :

8 communes devront fusionner avec celle du Sud Gironde ;

5 communes seront renvoyées vers la CDC de La Réole et 1 vers la CDC de Sauveterre.

Face à cette proposition défendue par les communes du Sud Gironde, sans aucune concertation ,un amendement a été rédigé afin de préserver l'intégrité des territoires des Coteaux macariens .

De nouvelles réunions vont avoir lieu mais seul le préfet prendra la décision finale.

Comptes-rendus des réunions

- conseil d'école: diagnostic amiante à réaliser sur les sols des classes de maternelle ainsi que dans le couloir et les bureaux des enseignants du premier étage.

Carnaval : l'accès aux bâtiments scolaires lors de la manifestation prévue le 2 avril nécessite l'avis de la préfecture (plan vigipirate).

- commission enfance et jeunesse (CDC) : Sylvie Soubagné a assisté à la réunion ; budget non voté car données financières incomplètes.

- commission faucardage (CDC) : Serge Charritte annonce que la nouvelle campagne débutera le 18 avril. Pour 2016 et 2017, le nettoyage des têtes de pont et le faucardage des espaces publics non routiers ne seront plus effectués.

Un salarié à temps plein va être recruté en CDI afin de remplacer le départ à la retraite de l'agent actuel.

Questions diverses :

La commune de St Maixant demande l'accord du Conseil Municipal pour matérialiser par un panneau, la limitation à 50km/h de la rue de Cariot ;
Accord du conseil à l'unanimité.

Calendrier

21mai : nuit des musées,(réunion au centre de Malagar le 26 février pour cette manifestation à 14h).

Jeudi 18 février:projet PAPI.à 18 h 30

Lundi 22 février 15h: réunion Pays d'Art et d'Histoire à La Réole .Nicolas Olivier y assistera .

Jeudi 25 février 18h30 : commission des finances.

Lundi 29 février 11h.: atelier Ussgetom ;

Mardi 1er mars : commission école à 18 h30 ;

Jeudi 17 mars : commission PLUI /CDC à 18 h 30 ;

Mardi 22 mars : prochain conseil municipal à 20h30.